

ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT DU TCHAD DANS LE CADRE DU PARTENARIAT MONDIAL FP2030.

1. L'ÉNONCÉ DE VISION DU TCHAD POUR 2030

D'ici 2030, toutes les tchadiennes, tchadiens et les réfugiés (es) ayant trouvés (es) asiles au Tchad ont accès à tout moment et partout aux services de planification familiale et exercent leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive grâce à un système de santé résilient et équitable, avec la pleine participation de la communauté pour un développement durable.

2. OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT

- **Les objectifs du Tchad en matière de planification sont de :**
 - Accroître l'utilisation des méthodes contraceptives modernes de 8,1 à 20 % ;
 - Faire adhérer 1. 500. 000 nouvelles acceptantes de méthodes contraceptives y compris par les populations réfugiées et vivant dans les zones d'accès difficiles ;
 - Faire adhérer 559.685 adolescentes et jeunes ont accès aux services de santé de reproduction ;
 - Toucher 600 000 groupements marginalisés, en particulier les femmes, les adolescents et les jeunes par l'autonomisation de sorte à garantir leurs droits en la matière de santé sexuelle et reproductive ;
 - Travailler sur l'offre de la PF en situation d'urgence ;
 - Établir un partenariat avec les différentes instances traditionnelles et religieuses (CSAI, EEMET) contenant les différentes activités SR/PF ;

- Organiser des séances de dissémination auprès des autorités traditionnelles de tous les textes législatifs et réglementaires relatifs à la santé de reproduction, à l'élimination des Mutilations Génitales Féminines (MFG), au mariage et à la traite des enfants.

- **CALENDRIER :**

01^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2030

- **CONTEXTE ET JUSTIFICATION :**

Au Tchad, la prévalence contraceptive reste l'une des plus faibles des pays de la sous-région.

En effet, malgré qu'elle soit passée de 5% en 2015¹ à 8,1% en 2019². Cette prévalence demeure toujours inférieure à la moyenne de la sous-région d'Afrique subsaharienne, estimée à 15%.

Aussi, à l'instar des autres pays de cette sous-région, il est observé que l'accès des adolescentes tchadiennes, qui constituent une des franges importantes des populations, aux services de la planification familiale reste un sujet très préoccupant et, cela, malgré qu'on ait constaté une augmentation significative des acceptantes des méthodes contraceptives entre 2017 et 2020, soit depuis l'adhésion du Tchad à l'initiative mondiale Family Planning 2020 (FP2020).

Fort de ces progrès soutenus par l'engagement du Tchad à FP2020, le Tchad entend s'inscrire à nouveau à l'engagement FP2030 en vertu des défis de taille à relever ci-dessous :

- ✓ Le taux de mortalité maternelle est de 860 pour 100.000 naissances vivantes ;
- ✓ L'indice de fécondité est de 6,4 enfants par femme ;
- ✓ La forte proportion des mariages des adolescentes : 62% des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans & 50,6% des filles ont leur premier enfant avant l'âge de 16 ans ;
- ✓ Les taux de mortalité maternelle et néonatale sont élevés chez les jeunes et les adolescents (qui représente 59% du taux de la mortalité maternelle, au sein du groupe d'âge inférieur à 18 ans) ;
- ✓ Une proportion importante des grossesses à risques notamment les 4 Trop avec une forte acuité pour les grossesses précoces. Selon les données issues de l'annuaire des statistiques sanitaires 2018, qui ont alimenté l'analyse des besoins humanitaire (cycle de programmation humanitaire, HPC 2021), le Tchad dispose d'un taux de mortalité

¹ EDST-MICS 2015.

² Enquête MICS 2019.

maternelle très élevé. Ce taux est de 860 pour 100.000 naissances vivantes (EDS/MICS 2014-2015) et dont les causes sont multifactorielles.

Aujourd'hui au Tchad, une femme sur 16 en âge de procréer risque de mourir pendant l'accouchement ; le taux d'accouchement assisté par du personnel qualifié est bas et estimé à 28% (MICS 2019) ; seules 29 formations sanitaires sur 158 requises (Normes OMS) offrent en permanence les Soins Obstétricaux et Néonataux d'urgence (MSP 2018, évaluation nationale des SONU) et le taux de prévalence contraceptive qui est de 8% (MICS 2019) est faible. Ces différents taux sont plus préoccupants en milieu rural où les pratiques traditionnelles néfastes (tabous, croyances coutumières et recours aux soins traditionnels) sont encore importantes. À la fin de l'année 2020, le ministère de la santé publique et de la solidarité nationale a notifié 334 décès maternels contre 355 en 2019 sur environ 5 000 décès maternels attendus par an si on s'en tient au taux de mortalité actuel. En fait, au Tchad seulement 27% (MICS 2019) des femmes enceintes accouchent dans une structure sanitaire. Les cas de décès maternels notifiés actuellement sont issus de cette fréquentation.

- ✓ Les jeunes et les adolescentes ont plus de difficultés d'accès aux services de planification familiale en vertu de l'inadéquation de l'environnement et de l'offre de services adaptés disponibles offerts ;
- ✓ La faible disponibilité des produits SR au niveau des centres de santé ;
- ✓ La faible prévalence contraceptive moderne ;
- ✓ Le fort taux des besoins non satisfaits en planification familiale ;
- ✓ Les conditions sanitaires, scolaires, sociales et économiques ne permettent pas la capture du dividende démographique.

Il faut ajouter à ces défis d'autres défis dont une grande partie est en lien avec l'équipe sous ses divers aspects. Il s'agit de ceux relatifs à la population insulaire dans la province du Lac Tchad ainsi qu'aux populations réfugiées et déplacées qui ont des difficultés d'accès aux services de santé en toute saison. Il en est de même pour les populations des zones d'accès difficiles surtout durant la saison pluvieuse comme celles des provinces du Salamat et Sila.

En effet, le Tchad accueille sur son territoire des réfugiés nigériens, nigériens, soudanais et centrafricains et les retournés/déplacés tchadiens. Cette situation est constatée à l'ouest dans la province du Lac à cause des attaques du groupe terroristes nigériens Boko Haram et au Sud du

Tchad, les réfugiés centrafricains et retournés tchadiens dans les provinces du Moyen Chari et du Logone oriental à cause des conflits armés en République Centrafricaine. De même, à l'Est du pays, on y trouve des réfugiés soudanais à cause du conflit au Darfour (Soudan). Selon les dernières statistiques de l'UNHCR (mars 2022) , 570 396 sont des personnes réfugiées au Tchad.

Un autre défi est celui du financement sur ressources domestiques, à la hauteur des enjeux, des produits de santé de reproduction. Tout en saluant les efforts du Gouvernement dans ce sens ces deux dernières années (30 millions en 2019/2020 et l'engagement de 100 millions pour l'année 2021). Cependant, le chemin reste encore long.

• **OBJECTIFS POLITIQUES/PROGRAMMATIQUES**

Objectif d'engagement 1 :	POLITIQUE ET ENGAGEMENTS POLITIQUES DE L'ETAT
Énoncé de l'objectif	Rehausser l'ancrage institutionnel de la coordination de la santé sexuelle et reproductive en redynamisant la plateforme SRMNIAN-GFF et assurer la mise en œuvre des documents et normes en matière de planification familiale.
Calendrier	2023-2030
Justification	En 2020, le décret N° 2121 d'application de la Loi N° 006/PR/2002 a été signé. En 2021, il y a eu la révision du document de politique et normes en matière de PF au cours de laquelle ont été intégrés des changements politiques et des nouvelles technologies contraceptives ainsi que le counseling. Aussi, il y a eu en 2019, une enquête sur la santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes qui a permis d'élaborer le plan stratégique national de la santé et de développement des adolescents et jeunes (2020-2024) dont sa mise en œuvre améliorerait considérablement les indicateurs de la santé de reproduction.
Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du document de politique et normes des services en matière de planification familiale révisé en 2021 ; • Mise en œuvre du plan stratégique national de la santé et de développement des adolescents et des jeunes (2020-2024) ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un cadre de partenariat avec la société civile, les associations des jeunes, des religieux, des sectoriels, du secteur privé, des parlementaires, des collectivités territoriales, des ordres et associations des professionnels de santé et des associations de journalistes pour un plaidoyer en faveur de la SR/PF auprès de la cible; • Désignation des champions en SR-PF pour appuyer le plaidoyer auprès du décideurs (Président de la République, Ministre de la Santé, assemblée nationale etc.) • Intégrer la Santé Sexuelle et Reproductive et les droits de qualité adaptés aux besoins des adolescents et jeunes dans toutes les formations sanitaires d'ici 2025. • Assurer l'accès aux services intégrés de santé de reproduction et informations pour tous les adolescents et jeunes, même en situations d'urgence. • Promouvoir le leadership des Adolescents et jeunes et leurs droits fondamentaux à participer au développement durable, aux actions humanitaires et de soutien à la paix. • Renforcer l'engagement et l'environnement politiques et religieux pour apporter un soutien constant à l'espacement des naissances et pour éviter les grossesses chez les adolescentes ; • Investir dans des systèmes de collecte, de traitement et d'analyse des données pour s'assurer que le pays dispose des meilleures données probantes pour faciliter la mesure de l'efficacité des interventions mises en œuvre et la prise de décisions politiques éclairées.
--	--

Objectif d'engagement 2 :	ENGAGEMENTS CONCERNANT LE PROGRAMME ET LES PRESTATIONS DE SERVICES
Énoncé de l'objectif	Accroître le taux de prévalence contraceptive de 8,1% à 20%
Calendrier	2023-2030
Justification	La couverture en PF au Tchad demeure l'une des plus faibles de la sous-région. Bien que les résultats obtenus après les engagements de PF soient encourageants,



	<p>il reste encore beaucoup de défis à relever parmi lesquels le renforcement des capacités des prestataires, la disponibilité en intrants, l'adhésion des femmes et surtout l'engagement des jeunes et adolescents à utiliser les services de PF. Il est donc plus que nécessaire de renforcer le programme afin d'offrir des prestations de qualité et susciter la demande.</p>
Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> • Recruter d'ici 2030, 2189 agents de santé (quota du Ministère) en privilégiant les zones mal desservies, la santé des nomades et les zones en situation de crise humanitaire. • Intégrer des services adaptés aux adolescents et aux jeunes dans les services de santé classiques et à former et soutenir les prestataires pour qu'ils offrent des services de qualité, sans jugement, aux adolescents à travers le concept des espaces sûrs. • Mettre en place un mécanisme pour assurer la continuité des services sur toute l'année. • Identifier les facteurs qui ne favorisent pas l'amélioration de la santé des adolescents et Jeunes et y répondre tout en soutenant les droits et investissements dans le capital humain. • Mettre en place un mécanisme d'action communautaire pour lever les barrières sociales culturelles à la planification familiale et renforcer l'accès à l'information et aux services de planification familiale pour créer la demande et améliorer l'offre. • Mise en œuvre de la politique et normes des services en matière de planification familiale révisé en 2021. • Renforcement des capacités des prestataires à tous les niveaux du système de santé (public, privé, communautaire et ONG) en offres de service adapté aux besoins des adolescents et des jeunes, des personnes handicapées, personnes en situation d'urgence. • Développement des services à base communautaire pour la PF.



	<ul style="list-style-type: none"> • Communication pour le changement social et comportemental pour un meilleur accès aux services de SRPF des populations vulnérables au sein des PDI et des populations hôtes
Objectif d'engagement 3 :	ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA SANTE DE LA REPRODUCTION ADAPTE AUX ADOLESCENTS ET JEUNES
Énoncé de l'objectif	Rendre disponibles et accessibles les informations et les services de santé de la reproduction/planification familiale de qualité aux adolescents et jeunes à travers la mise en place des espaces surs communautaires et scolaires.
Calendrier	2023-2025
Justification	Les adolescents et jeunes constituent aujourd'hui la majorité de la couche active de la population tchadienne sans laquelle la capture du dividende démographique est impossible. Il s'agit d'une couche très importante pour le développement du pays. L'accès des adolescents et jeune à la planification familiale est un élément essentiel de la capture du dividende démographique.
Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un dispositif spécifique pour une réponse aux besoins en PF chez les adolescents et jeunes à travers des espaces surs communautaires et scolaires selon le modèle de SWEDD ; - Mettre en place des cellules focales des jeunes dans au moins 10 provinces pour promouvoir la Santé sexuelle et reproductive d'ici 2022 ; - Mobiliser les organisations des jeunes à promouvoir la santé de reproduction et l'entrepreneuriat en les intégrant dans leurs plans d'actions ; - Organiser des clubs féminins « entre filles et mères », dans les 10 communes de N'Djamena et 5 provinces en vue de vulgariser le dialogue inter-générationnel permettant d'échanger sur les questions liées à la santé sexuelle et reproductive autour des tasses de thé d'ici 2023 ; - Mettre en place des clubs aux niveaux scolaires, non scolaires et universitaires pour des partages mensuels autour de la santé sexuelle et



	<p>reproductive et sensibiliser sur les services de santé adaptés aux jeunes et aux femmes dans les 10 communes de N'Djamena et dans environ 5 provinces d'ici 2025 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vulgariser dans les 23 provinces, à travers les réseaux des jeunes, la Loi N°029 PR/2015 interdisant le mariage d'enfants et fixant l'âge du mariage à 18 ans d'ici 2025 ; - Susciter le volontariat des jeunes pour la santé sexuelle et de la reproduction et les droits relatifs dans les zones humanitaires et fragiles ; - Rendre fonctionnelles deux unités mobiles intégrées de services de santé et de VBG dans les zones d'accueil des réfugiés et personnes déplacées ; - Plaider pour intensifier et mettre en place les services SRAJ au sein des districts et hôpitaux des districts d'ici 2025 ; - Parvenir à un accès universel aux soins de santé sexuelle et reproductive dans le cadre d'une Couverture sanitaire universelle d'ici 2026 ; ✓ Intégrer le module sur la SR dans le curricula scolaire d'ici 2023.
Objectif d'engagement 4:	POUR LA COLLECTE, LE TRAITEMENT ET L'ANALYSE DES DONNEES SUR la PF
Énoncé de l'objectif	Assurer la Collecte, le traitement et l'analyse des données de qualité sur la planification familiale en vue de mesurer périodiquement les progrès réalisés pour l'atteinte des objectifs de FP2030.
Calendrier	2023-2030
Justification	L'insuffisance de remplissage des outils, les difficultés de la remontée et la faiblesse dans le traitement et l'analyse des données ne permettent pas de disposer en temps réel et de façon complète des informations sur l'utilisation des services de la SR et en particulier la planification familiale y compris la gestion logistique des produits contraceptifs.



Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> • Étendre la plate-forme web DHS12 dans tous les hôpitaux du pays pour permettre l'intégration des données et indicateurs de la planification familiale à tous les niveaux. • Mettre en place, par niveau de la pyramide sanitaire, un mécanisme systématique et solide de collecte, de traitement et d'analyse des données sur les acceptantes des méthodes contraceptives et la gestion des produits de santé de la reproduction.
------------	--

• **OBJECTIF FINANCIER :**

Objectif d'engagement :	ENGAGEMENTS FINANCIERS DE L'ETAT
Énoncé de l'objectif	Créer une ligne budgétaire nationale propre pour l'achat des produits de santé de la reproduction y compris les contraceptifs en la revoyant en hausse (500 à 1 milliard par an).
Calendrier	2023-2030
Justification	<p>Le Gouvernement a déjà alloué 30 millions de FCFA pour l'achat de contraceptifs en 2020. Face aux nombreux défis persistants relevés ci-haut, une prévision de 100 millions FCFA a été prévu pour l'année 2021 dont 50 millions (la première tranche) vient d'être mis à la disposition de la Centrale Pharmaceutique d'Achat (CPA). Cette contribution financière va progressivement augmenter pour l'atteinte des cibles fixées pour l'engagement FP2030.</p> <p>En outre, le Gouvernement se propose d'augmenter progressivement les ressources budgétaires allouées au secteur de la santé pour atteindre les 20% du budget national d'ici 2030 (PNS 2017-2030) avec une allocation d'au moins 25% du budget à la santé du couple 'mère et enfant' y compris la création d'une ligne budgétaire pour les produits de SR. Aussi, dans le cadre du partenariat UNFPA Supplies, le Gouvernement s'engage à verser sa contrepartie en augmentant chaque année de 1% l'enveloppe et, ceci jusqu'en 2030.</p>



Stratégies	<p>Pour atteindre les objectifs fixés,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il faudrait poursuivre le plaidoyer auprès de l'État et d'autres partenaires bilatéraux, multilatéraux y compris le secteur privé pour augmenter le budget afin de répondre aux besoins en matière de planification familiale d'ici 2030. • Mettre en place un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des engagements liés au Compact. • Diversification de la mobilisation des ressources par la recherche des fonds au niveau local y compris le secteur privé et les partenaires techniques et financiers bilatéraux.
------------	---

3. PROCESSUS DE CONSULTATION DE L'ENGAGEMENT

Un plan opérationnel de mise en œuvre des engagements sera élaboré et sera mis en œuvre par les différents acteurs en fonction de leurs domaines d'interventions. Un plan de suivi sera également élaboré pour un meilleur contrôle du processus.

Il sera mis en place un comité des points focaux chargés de suivre mensuellement les progrès réalisés sur la base des objectifs fixés. Ces points focaux feront trimestriellement le point aux différents acteurs, discuteront les goulots d'étranglement et des solutions à apporter pour améliorer l'atteinte de ces engagements.

4. APPROCHE DE REDEVABILITÉ DE L'ENGAGEMENT

4.1. Approche de redevabilité

a. Les plateformes existantes et nouvelles qui seront utilisées pour suivre la progression des engagements

Les plateformes existantes et nouvelles qui pourraient être utilisées pour le suivi de la progression des engagements sont les instances suivantes :

- ✓ La plateforme nationale conjointe de suivi et de coordination des interventions SRMNIAN-GFF ;
- ✓ La coordination des points focaux nationaux FP2030 du Tchad ;

- ✓ Le comité de quantification des produits de santé de la reproduction ;
- ✓ Le comité de direction du Ministère de la Santé Publique et de la Prévention (MSPP);
- ✓ Le Conseil National de Santé ;
- ✓ La réunion mensuelle de la santé ;
- ✓ Le comité directeur (revue sectorielle annuelle) du Ministère de la Santé Publique et de la Prévention ;
- ✓ La réunion de concertation et de coordination DSSR-PTF ;
- ✓ Le comité du Système d'Information Sanitaire (SIS) ;
- ✓ L'association Mouvement et Actions des Jeunes (MAJ).

L'ensemble de ces structures au niveau national constituent des plateformes pour suivre la progression des engagements.

b. Les outils/mécanismes de redevabilité seront utilisés pour suivre les engagements ?

Les Outils/mécanismes de redevabilité

- La tenue des réunions ;
- Les ateliers ;
- Les fiches de suivi ;
- Les comptes nationaux de santé ;
- Les annuaires statistiques du MSPP et le logiciel DHIS2 ;
- Track20, outil principal à utiliser pour suivre les engagements.

c. Les mécanismes de redevabilité sociale seront utilisés au plan infranational

Les mécanismes de redevabilité sociale, visibilité et transparence.

Au plan infranational, ce sont notamment :

- Le Conseil Provincial de Santé, le Conseil départemental de santé, le Comité de Santé des Zones de Responsabilité, le Comité Directeur des Provinces et des Districts, les réunions mensuelles de santé au niveau déconcentré, le Comité provincial d'appui, les Conseils municipaux pour la collecte des données au niveau et la dissémination des rapports de suivi de la mise en œuvre des engagements.
- Les instances locales de la CELIAF (Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines) ;

- Le Centre de Lecture et d'Animation Culturelle des Jeunes ;
- La plateforme des autorités traditionnelles et religieuses ;
- Association Nationale des Communes du Tchad (ANCP).

d. L'approche de redevabilité concernant le rôle des partenaires de la société civile et le suivi de la progression des engagements ?

Approche de la redevabilité de la société civile

- Inclusivité,
- Intégration et,
- Prise en compte des partenaires de la société civile dans le mécanisme de la redevabilité FP2030. Ainsi, ils sont dans tous les processus (atelier de brainstorming, atelier de validation des engagements et cartographie des parties prenantes ; collecte des données ; amendements et validations du rapport de suivi, célébration de succès, identification des entraves, actions visant à minimiser les entraves).

Le processus d'élaboration des nouveaux engagements s'est basé sur une évaluation collective des progrès accomplis par rapports aux engagements passés en matière de santé de reproduction/planification familiale d'une part, et d'autre part ; sur les référentiels nationaux d'évaluation et des textes en vigueur :

- La loi 006/PR/2002 portant promotion de la Sante de Reproduction ;
- La loi 029/PR/2015 portant interdiction du mariage d'enfants ;
- Procéder à des réformes institutionnelles, législatives et juridiques fortes pouvant garantir une mise en œuvre sereine de la planification familiale au Tchad ;
- Affirmer partout son leadership en faveur de la PF et veiller à ce que l'ensemble des documents stratégiques de développement comme le Plan National de Développement (PND) 2022-2026 ; le Tchad que nous voulons à l'horizon 2030 fassent bien mention des interventions concernant la Santé de Reproduction et Planification Familiale. En prenant en compte des rapports nationaux de référence mis à jour et ceux en cours d'élaboration et en s'appuyant également sur les engagements internationaux du pays.

Le processus de redevabilité de FP2030 sera aligné sur les autres processus nationaux de suivi des autres engagements du pays à travers les réunions de la plateforme nationale conjointe de suivi et de coordination des interventions SRMNIAN-GFF.

e. La garantie de la visibilité et la transparence dans le partage des informations sur les progrès réalisés par le pays pour respecter ses engagements.

Les engagements pris feront l'objet d'une large diffusion au niveau national, à toutes les parties prenantes à travers les différents canaux (ateliers, forums, publications etc.).

En termes de visibilité, le niveau de réalisation fera l'objet de partage dans différents cadres existants. Ils feront l'objet de publication sur les différentes plateformes et canaux de communication (plateforme SRMNIA, FP2030, presse écrite ou en ligne, conseil des ministres, réunions de coordination entre la DSSR et ses partenaires impliqués). Des foras nationaux et régionaux seront aussi organisés pour assurer une appropriation communautaire.

f. L'alignement du processus de redevabilité de FP2030 sur les autres processus nationaux de suivi des autres engagements du pays, tels que Chaque femme, chaque enfant (EWEC), la CIPD+25, le GFF, etc.

Le Tchad a déjà mis en place une plateforme GFF/SMRMNIA-N chargée du suivi des engagements.

Un cadre de performance existe pour le suivi des indicateurs y compris ceux de la planification familiale. Les engagements sont pris en fonction de l'évaluation des engagements passés.

4.2. Le processus du pays pour l'examen annuel (ou plus fréquent) des données sur les progrès et le partage de ces données avec les partenaires.

Il sera mis sur pied un mécanisme de collecte données auprès des parties prenantes clés (État, société civile, partenaires techniques et financiers) de la planification familiale, de la santé de reproduction et des domaines transversaux qui prennent en compte ces besoins spécifiques de population.

Un canevas de collecte de données sera mis à la disposition de l'ensemble des parties prenantes.

La collecte de données s'étale toute l'année. Un rapport semestriel des activités permettra le suivi en identifiant les goulots d'étranglement et proposer des pistes des solutions.

Un rapport de progrès sera produit chaque année et diffusé pour toute fin utile.

4.3 Les mesures correctives à prendre au niveau du pays en cas d'absence de progrès ou de violations flagrantes de la santé et des droits sexuels et reproductifs.

Les fiches de suivi, les comptes nationaux de santé, les annuaires statistiques du MSPP, le logiciel DHIS2, le Track20 (outil principal) sont les outils qui seront utilisés pour suivre le progrès des engagements. Ils vont également mettre l'accent sur les mesures correctives concernant les goulots d'étranglement identifiés.

Les goulots d'étranglement identifiés feront l'objet d'un plan d'action de résolution avec des actions des parties prenantes clairement identifiées qui devraient concourir à leur mise en œuvre.

La présentation aux décideurs mettra le focus sur ces goulots et sera une occasion d'avoir leur adhésion pour leur résolution.

Des dispositions seront prises pour le suivi de la résolution des goulots. Ainsi, des actions de plaidoyer seront envisagées à travers une synergie d'action entre les différentes parties prenantes (État, société civile, PTF).

4.4 Le financement de l'approche de redevabilité

L'approche de redevabilité sera financée par l'État et les différents partenaires techniques et financiers. Un plan détaillé budgétisé sera élaboré et soumis aux Partenaires Techniques et Financiers intervenant dans le domaine SR/PF.

4.5 L'assistance technique nécessaire à la mise en œuvre complète de l'approche de redevabilité

Le Tchad a besoin d'une assistance technique pour mener des actions suivantes :

- Production des données probantes;
- Présentation du rapport (design);
- Actions de plaidoyer spécifiques ciblant certaines autorités et décideurs (Président de la République, Ministre de la Santé, Assemblée nationale, leaders religieux et traditionnels etc.).

Le Ministre de la Santé Publique et de la Prévention

وزير الصحة العامة والوقاية

Dr. ABDELMADJID ABDERAHIM MAHAMAT

د. عبد المجيد عبد الرحيم محمد



Date : 06 FEV 2023